Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 18

Artikel: Lausanne, 1er mai 1880
Autor: L.D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185770

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-huitième année. N° 18 Samedi 1er Mai 1880.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 1er Mai 1880.

Monsieur le rédacteur,

Prié dernièrement, par l'un de mes parents, habitant la France depuis un grand nombre d'années, de lui procurer l'édition la plus complète et la plus récente de l'histoire suisse, je me mis immédiatement à la recherche de cet ouvrage. Mais la tâche n'était pas si facile que je me l'étais d'abord figuré. Le premier libraire chez lequel je me présentai me soumit trois nouvelles éditions; ce sont les œuvres récentes de MM. Daguet, Vuillemin et Magnenat. Dans l'embarras du choix, je consultai la table des matières pour m'assurer de l'ouvrage le plus complet. Je savais que quelques historiens, peu soucieux de transmettre la tradition, avaient renoncé à mentionner certains faits qui leur paraissaient légendaires; mais j'ignorais que l'on eût fait table rase de toute la partie de notre histoire relative aux baillis autrichiens, à Guillaume Tell, dont on restaure la chapelle, de Winkelried, etc. Aussi, en avisai-je immédiatement mon parent qui me répondit :

« Je ne veux absolument pas de vos nouvelles éditions; je ne saurais qu'en faire, car je craindrais de passer pour menteur aux yeux de mes enfants, à qui j'ai raconté mon histoire telle qu'on me l'a enseignée et telle que je la crois. Vous me dites que l'on a dû abandonner l'histoire de Guillaume Tell et de Winkelried, de la domination d'Autriche, etc., parce qu'elle n'était pas appuyée de documents officiels. Mais il faudra donc abandonner, pour ces motifs, la plus grande partie de l'histoire ancienne et même de l'histoire moderne. Un historien récent a essayé de prouver que Napoléon Ier n'a jamais existé; probablement qu'il y parviendra. Sans doute, nos enfants apprendront l'histoire ainsi : avant nos pères, le néant... ou le déluge, si l'on trouve un document officiel pour constater cet événement. Heureusement qu'il y a dans ma commune des registres d'état civil, car je craindrais qu'on niât bientôt l'existence de mon père et partant mon droit à la nationalité suisse.

Envoyez-moi tout simplement, au lieu des œuvres tronquées de nos nouveaux historiens, l'histoire suisse de Tschokke, traduite par Monnard. C'est celle-là qui se perpétuera dans ma famille et que je conseille à tous les bons patriotes.

L. D.

L'éducation des puces

Mise à la portée de tout le monde.

Sous ce titre, le journal *Le Temps* publiait, il y a cinq ou six ans, cette charmante boutade que tous nos abonnés reliront avec plaisir :

Vous croyez peut-être que ce petit monstre n'est bon qu'à troubler le repos des humains? Détrompez-vous. La puce est un animal extrêmement intelligent, et avec un peu de bonne volonté, on pourrait dire qu'il ne lui manque que la parole. Si elle se repaît de sang, c'est qu'il faut bien que tout le monde vive, et ce n'est pas sa faute si le bon Dieu ne lui a pas donné le goût de l'herbe ou des confitures. Chacun prend son bien où il le trouve et on n'est pas maître de son estomac.

Mais c'est là un détail mesquin, indigne d'arrêter l'attention. Elevons-nous donc une fois pour toutes au-dessus des préjugés vulgaires. Parce que vous vous serez gratté de temps en autre, est-ce une raison pour méconnaître ce que la divine Providence a mis de finesse et d'esprit dans un avorton qui n'est pas gros comme une tête d'épingle? Quand on peut être raisonnable, il faut savoir faire la part des choses. Or ce que je viens d'apprendre sur le compte des puces m'inspire toutes sortes d'égards à leur endroit; je le déclare sans rougir, et dussent-elles me tatouer comme un sauvage, rien ne m'ôtera le courage de mon opinion.

C'est un ex-colonel de cavalerie à l'armée des Vosges qui m'a inculqué ce respect de la puce. M. Henri Gay a beaucoup étudié cet animal éminemment civilisé et il n'a pas tardé à se lier avec lui d'une touchante amitié. Il a recueilli ses confidences; il a appris à connaître ses vertus, qui ne se livrent qu'à la longue et il a consigné le fruit de ses observations dans un livre qu'il a bien voulu me communiquer.

La puce est donc capable de recevoir une éducation complète, naturellement proportionnée à sa taille et à la disposition de ses organes. — Il s'agit d'abord d'habituer les puces à la marche.

On ne sait que trop que ces insectes ont une brusquerie d'allures désespérante. Ce sont de petites personnes agitées qui réalisent d'instinct la fable du mouvement perpétuel. Or, il est de toute nécessité d'assouplir cette humeur capricieuse et de les déshabituer de ces façons de kangurous. On les enferme donc dans une petite boîte qui se meut au premier bond ; plus la malheureuse puce proteste et plus son supplice est rigoureux. Elle finit par se lasser. La fatigue a raison de la révolte de ses nerfs ; elle comprend qu'il n'y a rien à faire contre la destinée et elle se résigne.

C'est le premier acte.

Quand son propriétaire juge que la réflexion a accompli son œuvre, il sort l'artiste de sa prison et il procède à son harnachement. Dur labeur ! On la sangle à la troisième articulation et au moyen d'un cheveu ou d'un fil de soie très fin, noué sur le dos. Ainsi équipée notre puce est mise à la chaîne et abandonnée à de nouvelles méditations. Le plus souvent son instinct se